

L'entrepreneurship ethnique à Montréal : première esquisse
**ETHNIC ENTREPRENEURSHIP IN MONTREAL: SOME
PRELIMINARY RESULTS**
**EMPRESAS ÉTNICAS EN MONTREAL : RESULTADOS
PRELIMINARES**

Danielle Juteau, Jocelyne Daviau-Guay et Mino Moallem

Volume 21, numéro 2, automne 1992

Montréal, XIX^e-XX^e siècles : croissance urbaine et diversité culturelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010124ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010124ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Juteau, D., Daviau-Guay, J. & Moallem, M. (1992). L'entrepreneurship ethnique à Montréal : première esquisse. *Cahiers québécois de démographie*, 21(2), 119-145. <https://doi.org/10.7202/010124ar>

Résumé de l'article

Cette note de recherche présente une première esquisse de l'étude que nous menons sur l'entrepreneurship ethnique. Elle expose d'abord notre cadre théorique et présente ensuite quelques résultats préliminaires. Nous examinons, dans cette recherche, divers groupes ethniques, tant majoritaires que minoritaires. Pour chacun d'entre eux, nous analyserons l'impact qu'exercent le statut d'immigrant, l'appartenance de sexe, le secteur industriel et le contexte urbain sur l'activité entrepreneur idle. Nous serons ainsi en mesure de mieux cerner et de comprendre, dans une perspective comparative, diverses facettes qui caractérisent ce phénomène.

L'entrepreneurship ethnique à Montréal : première esquisse

Danielle JUTEAU, Jocelyne DAVIAU-GUAY
et Mino MOALLEM *

L'étude dont nous faisons état ici vise à cerner et à analyser des facteurs qui exercent une influence sur l'entrepreneurship «ethnique»¹, tels que l'origine ethnique, le statut immigrant, le sexe, le secteur industriel et le contexte urbain. Elle comprend un ensemble intégré de sous-projets de type comparatif qui combleront un vide au sein d'un champ de recherche peu exploré par la sociologie québéco-canadienne et fourniront une vision compréhensive d'un phénomène mal connu. Cette analyse veut également contribuer aux débats sur l'articulation des rapports entre les classes et les catégories sexuelles et ethniques et approfondir la relation entre ethnicité et économie.

Ce champ de recherche est très peu exploité par la sociologie québécoise et canadienne en dépit de son importance croissante dans la conjoncture nationale et internationale actuelle. On sait que les gouvernements fédéral et provinciaux encouragent depuis un certain nombre d'années l'immigration des gens d'affaires². Ce type d'immigration, que favorise la société

* Nous remercions Michel Ledoux, étudiant au doctorat en sociologie à l'Université de Montréal, et Victor Piché, professeur de démographie à l'Université de Montréal, ainsi qu'un évaluateur anonyme; leurs conseils et suggestions ont permis d'améliorer le texte original. Nous remercions également le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, qui nous a accordé une subvention de recherche.

¹ L'entrepreneurship se rapporte à toutes les étapes du cycle de vie d'une entreprise : émergence, développement, organisation, fonctionnement, réussite (Aldrich et Waldinger, 1990). Les guillemets servent ici à rappeler que l'ethnicité et les groupes ethniques sont construits.

² Le volet des gens d'affaires comprend maintenant trois catégories, soit les travailleurs autonomes, les entrepreneurs et les investisseurs en valeur

d'accueil pour combler ses besoins en capitaux, existe dans plusieurs pays d'immigration, tels les États-Unis et l'Australie.

Nous exposerons d'abord notre cadre théorique et présenterons ensuite quelques résultats préliminaires.

PROBLÉMATIQUE

Pertinence théorique et empirique

Plusieurs chercheurs américains et anglais ont étudié l'entrepreneuriat «ethnique», notamment chez les Japonais (Bonacich et Modell, 1980), les Coréens (Bonacich, Light et Wong, 1977), les Cubains (Wilson et Portes, 1980) et les Juifs américains et anglais (Aris, 1970; Meyer, 1947), ou chez les Asiatiques en Angleterre (Aldrich et al., 1981).

On sait par ailleurs que peu de facteurs ont réussi à enrayer la présence des petites entreprises dans leur ensemble (Giddens, 1973), qu'il s'agisse de la monopolisation du capital, de la technologie moderne, ou du contrôle monopoliste de la production et de la distribution. L'analyse de ce secteur montre aussi que si la structure des pays capitalistes avancés permet la création de petites entreprises, elle ne garantit pas leur expansion. En effet, ce secteur du marché est souvent caractérisé par un niveau élevé

mobilière (Wong et Netting, 1991). Au Québec, on appelle *travailleur autonome* un immigrant qui vient «pour créer ou acquérir une entreprise industrielle ou commerciale qu'il gèrera lui-même» (MCCI, 1993 : 6). Ces personnes doivent avoir «au moins trois ans d'expérience dont au moins un an en gestion dans une entreprise agricole, commerciale ou industrielle rentable et licite et au moins deux ans dans l'activité économique dans laquelle [elles] entendent œuvrer au Québec» (MCCI, 1993 : 6). Ensuite, un immigrant est appelé *entrepreneur* s'il a «au moins trois ans d'expérience en gestion d'une entreprise agricole, commerciale ou industrielle rentable et licite et [...] vient au Québec soit pour créer ou acquérir pour la gérer lui-même une entreprise, soit pour participer à titre d'associé à la gestion et aux opérations quotidiennes d'une entreprise» (MCCI, 1993 : 5). La catégorie des *investisseurs*, établie en 1986, met davantage l'accent sur le capital. On trouve dans cette catégorie des personnes : 1) qui ont «une expérience en gestion d'au moins trois ans»; 2) qui disposent «d'un avoir net d'au moins 500 000 \$ qu'[elles] ont accumulé par des activités économiques licites»; 3) qui viennent «s'établir au Québec et y investir conformément aux dispositions du présent règlement» (MCCI, 1993 : 5).

En 1989, les gens d'affaires ne se répartissent pas de la même manière au Québec que dans les autres provinces. En effet, c'est la Colombie-Britannique qui reçoit la plus grande part des investisseurs (41,8 %), tandis que le Québec accueille la plus forte proportion d'entrepreneurs (45,6 %) et de travailleurs autonomes (38,4 %) (Wong et Netting, 1991).

de compétition, par l'intensité des horaires de travail, par l'utilisation du travail familial et par un faible taux de profit. D'autres études montrent qu'à une diminution du nombre d'entrepreneurs ³ autochtones (Meyer, 1947; Mills, 1966) correspond une surreprésentation de certains groupes ethniques dans le secteur des petites entreprises (Higgs, 1977; Light, 1980).

Quatre tendances théoriques (Moallem, 1989; Multiculturalisme Canada, 1989) caractérisent les études sur l'entrepreneurship dit «ethnique» : 1) les théories de l'enclave ethnique, 2) les perspectives culturelles, 3) les approches des «Middleman Minorities» et 4) les théories des désavantagés.

Les défenseurs des théories de l'enclave définissent l'économie ethnique enclavée comme une économie où les entreprises sont interdépendantes ⁴ et appartiennent à des groupes ethniques et à leur personnel coethnique (Cobas, 1986, 1987; Kallen et Kelner, 1983; Modell, 1985; Marger et Hoffman, 1989; Portes, 1987; Portes et Bach, 1985; Wilson et Portes, 1980). Ils soutiennent que l'enclave ethnique se distingue à la fois du secteur communément appelé primaire, caractérisé par un salaire élevé, une stabilité d'emploi et une mobilité professionnelle interne ⁵, et du secteur secondaire, où les conditions de travail sont contraires à celles du secteur primaire. Selon les défenseurs de cette approche, qui provient de la théorie de la segmentation du marché du travail (voir par exemple Boisjoly, 1989; Kalleberg et Sorensen, 1979; Piore, 1979), les employeurs qui exercent leur activité dans des entreprises dites ethniques et dans les catégories industrielles des services et du détail ne devraient pas offrir à leurs employés-es beaucoup de récompenses monétaires et symboliques, en raison de la situation précaire des commerces. Cependant, certains auteurs ont démontré que, dans de telles entreprises, les employeurs offrent des récompenses monétaires et symboliques à leurs employés-es de façon comparable à ce que font les employeurs du secteur primaire. On attribue ce fait aux affinités ethniques

³ L'emploi du masculin traduit ici la prépondérance des hommes dans ce secteur; rappelons toutefois qu'hommes et femmes font partie de cette catégorie. Au Québec, par exemple, en 1986, 10,5 % des hommes et 3,6 % des femmes étaient des travailleurs autonomes (voir le tableau 3).

⁴ D'une part, ces entreprises sont verticalement intégrées puisqu'elles contrôlent les ressources entre les différentes catégories industrielles; d'autre part, elles sont horizontalement intégrées puisqu'elles ont adopté des stratégies coopératives de production et de marchandage.

⁵ Dans l'enclave ethnique, les immigrants grimpent graduellement l'échelle de l'emploi et finissent par devenir travailleurs autonomes.

partagées entre l'employeur et ses employés-es. Même si les entreprises sont dans le secteur secondaire, elles fonctionnent comme si elles étaient dans le secteur primaire, car l'employeur offre à ses employés-es qui sont de la même origine ethnique que lui de «bonnes» conditions de travail. Les particularités du secteur économique ethnique ont incité certains auteurs à le distinguer des secteurs primaire et secondaire.

Les tenants des perspectives dites culturelles soulignent que les ressources ethniques partagées par les personnes d'un même groupe ethnique, comme les valeurs culturelles, expliquent que certains groupes se lancent plus fréquemment en affaires que d'autres. Des chercheurs ont constaté, par exemple, que les valeurs confucianistes d'abnégation et de maîtrise de soi renforcent le dynamisme nécessaire au succès des petites entreprises (Toulouse et Brenner, 1988). Ces théories favorisent donc l'examen des ressources ethniques pour comprendre pourquoi les membres d'un même groupe ethnique se lancent plus souvent en affaires que d'autres.

L'approche des «Middleman Minorities» consiste à examiner l'entrepreneursip en fonction des caractéristiques culturelles, telles les ressources et la solidarité ethniques; elle tient compte des facteurs structurels, comme la position des minorités dans la structure économique de la société d'accueil (Bonacich, 1973, 1977, 1980, 1987; Bonacich et Moddell, 1980; Cobas, 1986; Kim et Huhr, 1985). Selon cette perspective, certaines minorités ethniques sont concentrées dans des créneaux distincts d'entrepreneursip et y occupent un statut intermédiaire entre producteur et consommateur, employeur et employé, propriétaire et locataire, élite et masse; la présence temporaire des minorités dans la société d'accueil, les ressources dites ethniques et l'antagonisme ethnique expliqueraient la position des entrepreneurs immigrants dans le marché économique de la société d'accueil. D'après cette théorie, certains travailleurs autonomes ⁶ immigrants sont des «minorités intermédiaires» puisqu'ils oppriment les personnes qui sont au-dessous d'eux pour le bénéfice des personnes qui sont au-dessus d'eux.

Enfin, certaines analyses prennent pour objet des barrières telles que la langue, la discrimination et l'éducation, et leurs effets sur l'entrepreneursip (Auster et Aldrich, 1984; Li, 1987;

⁶ La catégorie des travailleurs autonomes ou des travailleurs indépendants regroupe toutes les personnes qui travaillent à leur propre compte.

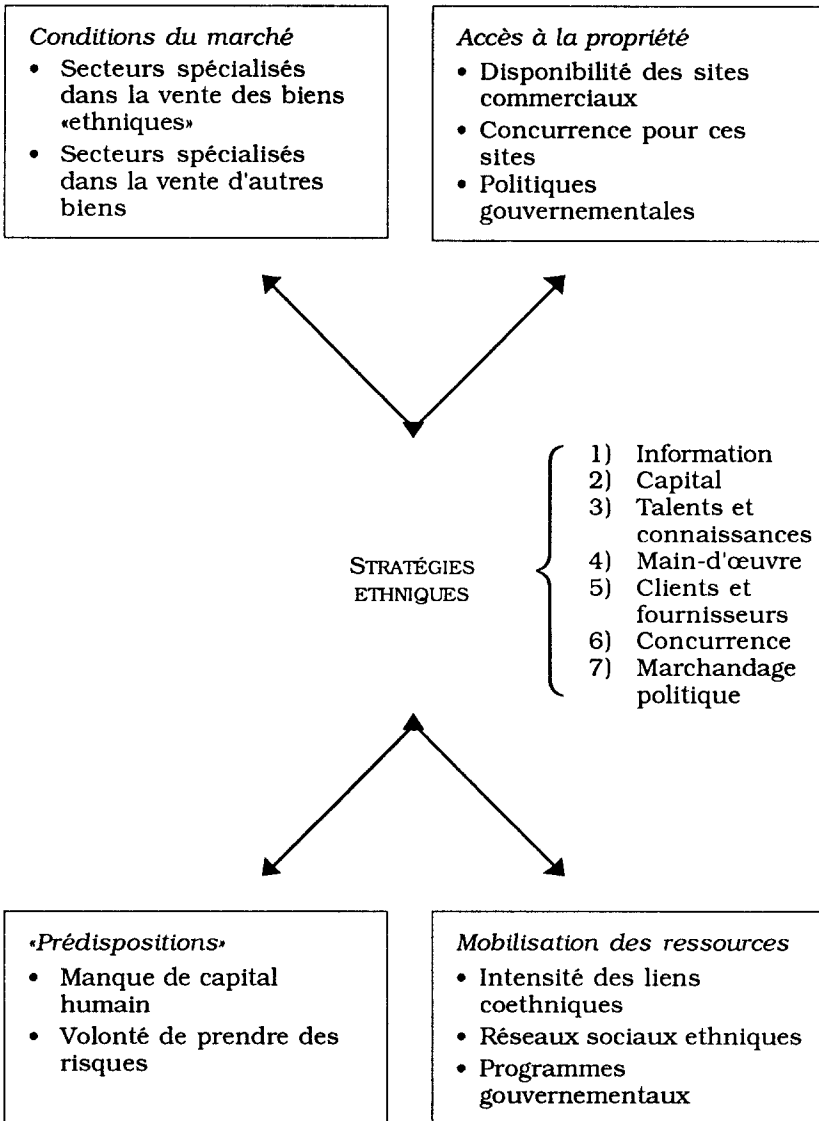
Light, 1979; Reitz, 1980). Selon cette approche, les immigrants se lancent en affaires parce qu'ils sont désavantagés sur le marché du travail de la société d'accueil. C'est donc à cause d'obstacles rencontrés sur le marché de l'emploi que les membres des groupes minoritaires entrevoient, dans le travail indépendant, de meilleures perspectives d'avenir.

Même si ces théories mettent l'accent sur des facteurs différents, par exemple économiques (les théories de l'enclave), culturels (les théories culturelles), situationnels (les théories des «Middleman Minorities») ou structurels (les théories des désavantagés), elles ne sont pas mutuellement exclusives : un entrepreneur peut avoir de l'expérience en affaires, avoir été désavantagé sur le marché du travail, envisager un retour éventuel dans son pays d'origine et en même temps participer à la sous-économie ethnique (Cobas, 1986, 1987; Waldinger, 1986). Vu la multiplicité des facteurs en cause, il nous faut recourir à une explication plus vaste de l'entrepreneurship «ethnique», tenant compte des dimensions ethniques et économiques, de la communauté ethnique (ressources ethniques), du pays d'origine des minorités (transfert de capitaux) et de leur pays d'accueil (ressources de classe sociale, discrimination ou exclusion sociale, marché de l'emploi, secteurs industriels).

Un modèle plus récent permet de mieux comprendre la question de l'entrepreneurship : le modèle interactif (Waldinger et al., 1990), qui examine le lien entre la demande de petites entreprises et une réserve de commerçants immigrants ayant accès aux ressources informelles ethniques (main-d'œuvre familiale ou ethnique stable et à bon marché liée à d'étroits réseaux, attentes et comportements favorables aux affaires) et disposés à se lancer en affaires. Ce modèle (voir la figure 1) met l'accent sur l'interaction de trois facteurs pour expliquer la formation de l'entrepreneurship : 1) les structures économiques, 2) les caractéristiques du groupe ethnique des entrepreneurs et 3) les stratégies «ethniques» qu'adoptent les travailleurs autonomes pour faire démarrer l'entreprise et en assurer le fonctionnement. Voyons en quoi consiste chacune de ces trois dimensions.

En fonction des conditions du marché, les entrepreneurs fournissent des biens ou des services à leur communauté, s'insèrent dans des secteurs délaissés par les membres de la société globale, secteurs caractérisés par une instabilité et de faibles économies, ou encore ils se dirigent vers des secteurs

STRUCTURES ÉCONOMIQUES



CARACTÉRISTIQUES DU GROUPE ETHNIQUE

Source : Waldinger et al., 1990 : 22.

FIGURE 1 — LE MODÈLE INTERACTIF

spécialisés dans la vente des biens «ethniques» (par exemple : la cuisine indochinoise). Même si les conditions du marché sont favorables, les minorités ethniques doivent avoir accès à des entreprises souvent contrôlées par le groupe dominant. Le nombre de sites ⁷ disponibles pour ouvrir un commerce, la concurrence entre les groupes pour obtenir ces sites et les politiques gouvernementales sur le commerce influencent l'accès des minorités à la propriété.

L'émergence de l'entrepreneurship dépend aussi des caractéristiques ethniques des travailleurs autonomes. Waldinger et al. (1990) soutiennent que certains immigrants sont prédisposés à se lancer en affaires et qu'ils ont accès à des ressources informelles ethniques qui facilitent leur intégration. Le manque de capital humain ⁸ des immigrants et leur volonté de prendre des risques font partie des facteurs dont il faut tenir compte. Selon le modèle interactif, le manque de capital humain des immigrants, comme la méconnaissance du langage vernaculaire dominant, les force souvent à accepter un emploi à l'extérieur du marché du travail global. Le travail autonome offre ainsi une issue à ceux qui ont un faible capital humain. Les immigrants sont aussi prédisposés à se lancer en affaires par leur capacité de prendre des risques. D'après le modèle interactif, les immigrants, qui ont déjà pris de nombreux risques en migrant, sont plus enclins à en prendre d'autres et à travailler à leur propre compte.

L'accès aux ressources informelles peut aussi faciliter l'intégration des travailleurs autonomes dans les affaires. Le modèle interactif souligne que l'accès à ces ressources dépend de trois facteurs : des liens coethniques forts, des réseaux sociaux ethniques et des programmes gouvernementaux. D'abord, l'accès aux ressources dépend des liens entre l'entrepreneur et d'autres «coethniques». Le modèle interactif suppose que le travailleur autonome pourra plus facilement avoir accès aux diverses ressources s'il s'intègre et participe aux activités de la communauté ethnique. Ensuite, l'accès aux ressources implique l'insertion des entrepreneurs dans des réseaux sociaux ethniques, qui leur fournissent l'accès à l'information, au capital économique, à une main-d'œuvre à bon marché, etc.

⁷ Un site se définit par la configuration spatiale disponible dans une ville.

⁸ Par capital humain, on entend les caractéristiques individuelles (par exemple l'instruction) et leur valeur sur le marché. Ce capital agit selon les lois de l'offre et de la demande et influe sur les possibilités monétaires ou symboliques des employés (Silvestre, 1978).

Finalement, des programmes gouvernementaux peuvent donner aux membres de certains groupes la possibilité de se lancer en affaires en leur offrant des subventions.

Le travailleur autonome est confronté à des problèmes relatifs à la formation et au fonctionnement de son entreprise. Il doit : 1) acquérir l'information nécessaire pour la fonder et en assurer la viabilité; 2) trouver aussi du capital pour la fonder et l'agrandir; 3) acquérir des talents et des connaissances pour la diriger; 4) recruter et gérer une main-d'œuvre efficace, honnête et à bon marché; 5) traiter avec les clients et les fournisseurs; 6) savoir vaincre ses concurrents et 7) se défendre contre le marchandage politique (Boissevain et al., 1990). L'entrepreneur doit, pour résoudre ces problèmes, adopter des stratégies qui dépendent à la fois des caractéristiques du groupe ethnique et des structures économiques.

L'entrepreneur peut recourir à son réseau familial pour recruter une main-d'œuvre dépendante et à bon marché afin de maximiser ses profits économiques. Il peut aussi faire appel à son réseau de classe sociale pour obtenir du capital économique ou du capital culturel afin de se lancer en affaires. Il peut encore recourir au MTIE⁹ pour recruter une main-d'œuvre coethnique à très bon marché, souvent loyale et dépendante en vertu des liens créés par le parrainage des immigrants. Le recrutement se fait parfois par l'intermédiaire des employés-es déjà en place (Manwaring, 1984). L'entrepreneur peut ainsi mobiliser des ressources à travers différents réseaux.

C'est donc à l'intérieur d'un domaine fécond que nous poursuivons nos recherches. L'entrepreneurship est un lieu où peut être approfondie l'articulation complexe entre les diverses instances d'une société; situées dans la sphère économique, celles-ci sont soumises à des déterminations d'ordre économique (le capitalisme mondial), politique (les politiques d'immigration et d'aide à l'entrepreneurship), culturel (certains groupes rejettent ce type d'activité économique), idéologique (le discours sur les «PME») et identitaire (l'économie apporte un soutien à l'ethnicité et en retour l'ethnicité sert d'appui à l'économie). C'est ce que nous verrons dans notre analyse.

⁹ Ce concept provient de l'approche de la segmentation économique et de la segmentation du marché du travail. Il découle d'une conception appelée Marché du travail interne (*Internal Labour Market*), terme auquel s'ajoute ici l'adjectif «étendu» (voir Boisjoly, 1989).

Questions de recherche

Nous examinons l'entrepreneurship «ethnique» en fonction du modèle interactif, c'est-à-dire de la congruence entre la demande de petites entreprises et une réserve d'immigrants ayant accès à des ressources ethniques informelles et disposés à se lancer en affaires. Nous mettons ainsi l'accent sur les personnes qui ont effectué ce choix après avoir immigré. De la sorte, nous tenons compte des facteurs négatifs, c'est-à-dire de la discrimination, de la déqualification, du niveau de chômage et de la position défavorisée des immigrants-es sur le marché du travail, et des facteurs positifs, c'est-à-dire de la capacité, différente selon les groupes retenus, de mobiliser des ressources ethniques, des ressources de classe et des ressources familiales.

Nous insérons également, comme l'a fait Moallem (1991), les rapports de sexe dans le modèle interactif. Nous établirons par exemple dans quelle mesure les possibilités économiques et les stratégies diffèrent selon le sexe des entrepreneurs. Nous ferons ressortir la place différente des hommes et des femmes dans les entreprises; non seulement les femmes sont-elles moins présentes que les hommes dans ce secteur, non seulement ont-elles moins accès que les hommes à une main-d'œuvre gratuite, mais leurs entreprises se situent davantage dans l'économie informelle.

Dans notre analyse, nous cernerons donc des facteurs qui exercent une influence sur l'entrepreneurship, comme l'origine ethnique, le statut immigrant, le sexe, le secteur industriel et le contexte urbain. Nous effectuerons des comparaisons entre groupes ethniques majoritaires et groupes ethniques minoritaires, entre immigrants et non-immigrants, entre femmes et hommes, entre secteurs industriels et entre villes.

Les comparaisons porteront sur les trajectoires socio-professionnelles des entrepreneurs, sur leur projet migratoire, sur leurs réseaux ainsi que sur les facteurs d'émergence, de développement, d'organisation, de fonctionnement et de réussite de ces entreprises. Nous chercherons à voir comment diverses catégories sociales, confrontées aux restrictions du marché et à la discrimination, arrivent à créer des entreprises et des possibilités d'emploi dans le domaine de l'entrepreneurship. De quelles ressources disposent-elles ? De quelle façon ces ressources sont-elles mobilisées et utilisées ? Dans quelle mesure contribuent-elles à la mise sur pied et au déroulement de ces projets ? Nous pourrions ainsi voir comment les nouveaux

entrepreneurs créent des réseaux d'information, de crédit et d'entraide et comment l'accès à un marché privilégié (*monopolistic closure*) qui en résulte leur permet de pénétrer plus aisément le marché et d'augmenter leurs chances de survie.

Les ressources examinées comprennent (Light, 1984, 1979, 1972) : l'accès au capital de classe, capital de type économique (propriété privée des moyens de production et de consommation, capital financier) et de type culturel (valeurs, attitudes, connaissances, compétences, réseaux liés à l'appartenance de classe); l'accès aux ressources ethniques, de type financier (associations de crédit, main-d'œuvre à bon marché, marchés intra-ethniques, réseaux de distribution et de consommation) et de type culturel (formes de solidarité sociale, sentiment d'appartenance, réseaux associationnels, appui émotif, éducation, valeurs); l'accès aux ressources familiales, plus précisément à la force de travail des membres de la famille (conjoint, parents, enfants) et à leur revenu.

L'examen des ressources dont disposent les entrepreneurs permet de distinguer les ressources de classe des ressources ethniques et de tenir compte dans les deux cas du capital économique et du capital culturel. On échappe alors au réductionnisme qui place les classes dans l'économie et les groupes ethniques dans la culture.

Nous pourrions établir dans quelle mesure les modèles observés se rapprochent des modèles identifiés par Light (1984), à savoir le modèle pur (ressources exclusivement ethniques ou de classe ou familiales) et le modèle de type «additif» (combinaison des divers modèles). Nous verrons aussi de quelle manière la combinaison des ressources matérielles et culturelles fonde l'entrepreneurship «ethnique» et détermine le fonctionnement de l'entreprise.

Des données d'enquête ¹⁰ nous aideront à examiner ces questions. En attendant, nous allons brosser un tableau de la situation du travail autonome à Montréal à l'aide des données du recensement, qui, nous le savons, comportent des limites, notamment une sous-représentation des travailleurs autonomes. Light (1984) fait remarquer 1) que le recensement exclut les petits commerçants sans site préétabli (comme les vendeurs à domicile), 2) qu'il néglige les entreprises illégales qui se retrouvent avec des industries légitimes (tels des chauffeurs de

¹⁰ Une enquête sur des Québécois d'origines ethniques diverses, y compris les Canadiens français et les Canadiens anglais, est en cours.

taxi sans permis) et 3) que les données officielles ne prennent pas non plus en considération des entreprises illégales du secteur informel (telles la prostitution et la vente de drogue).

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Nous avons donc fait, à l'aide des données du recensement de 1986 ¹¹, un tableau statistique pour Montréal et Toronto ¹². Nous avons notamment examiné le travail indépendant en fonction du statut immigrant, de l'origine ethnique et du sexe, et établi la distribution des travailleurs autonomes par catégorie industrielle selon les mêmes variables. Après une brève présentation des résultats préliminaires, nous procéderons à une description des choix empiriques.

Les travailleurs autonomes en fonction du statut immigrant

Plusieurs chercheurs ont constaté que les immigrants sont souvent surreprésentés au sein de la catégorie des travailleurs indépendants. Comment se présente le portrait des immigrants qui sont dans les affaires au Canada ? Examinons en premier lieu la proportion de travailleurs autonomes en fonction du statut immigrant (tableau 1).

Le travail indépendant est une forme d'activité économique importante pour les immigrants. À Montréal, environ 33 000 (11,1 %) sont travailleurs autonomes, contre seulement 85 000 non-immigrants (6,6 %). À Toronto, la proportion des immigrants travailleurs indépendants est légèrement inférieure (9,6 %), mais elle demeure supérieure à celle qu'on trouve chez les non-immigrants (6,9 %).

Par ailleurs, à Montréal, les immigrants constituent 18,5 % de la main-d'œuvre expérimentée, mais 27,7 % de l'ensemble des travailleurs autonomes (tableau 2); les non-

¹¹ Au moment de la rédaction de ce texte, nous n'avions malheureusement pas les données de 1991.

¹² Nous avons décidé de présenter les données pour Montréal et quelquefois pour Toronto car la presque-totalité des entrepreneurs immigrants qui s'établissent au Québec et en Ontario se dirigent vers ces villes; de plus, la comparaison avec la province est difficile puisque la répartition de la main-d'œuvre y est sensiblement différente. Nous travaillons plus précisément sur le *Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers* du Recensement du Canada de 1986; puisque cette base de données consiste en un échantillon d'environ 2 % de la population canadienne, toutes les données présentées sont des *estimations*.

TABLEAU 1 — Proportion de travailleurs autonomes selon le statut immigrant, RMR de Montréal et RMR de Toronto, 1986 (estimations)

	Immigrants	Non-immigrants	Total
<i>Montréal</i>			
Population	33 000	85 000	118 000
Pourcentage	11,1	6,6	7,4
<i>Toronto</i>			
Population	84 000	85 000	169 000
Pourcentage	9,6	6,9	8,0

Source : Recensement du Canada, 1986, fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers (échantillon 2 %).

TABLEAU 2 — Distribution des travailleurs autonomes et de la main-d'œuvre expérimentée, selon le statut immigrant, RMR de Montréal et de Toronto, 1986 (estimations)

	Immigrants	Non-immigrants	Total
<i>Montréal</i>			
Travailleurs autonomes	32 750 27,7	85 400 72,3	118 150 100,0
Main-d'œuvre expérimentée	293 750 18,5	1 293 500 81,5	1 587 350 100,0
<i>Toronto</i>			
Travailleurs autonomes	83 650 49,6	84 950 50,4	168 600 100,0
Main-d'œuvre expérimentée	875 000 41,5	1 235 250 58,5	2 110 350 100,0

Source : voir le tableau 1.

TABLEAU 3 — Proportion de travailleurs autonomes en fonction du statut immigrant et du sexe, RMR de Montréal et RMR de Toronto, 1986 (estimations)

	Montréal (%)	Toronto (%)
Proportion totale (H + F)	7,4	8,0
<i>Hommes</i>		
Proportion totale	10,5	11,2
Immigrants	15,4	13,3
Non-immigrants	9,3	9,7
<i>Femmes</i>		
Proportion totale	3,6	4,2
Immigrants	5,3	5,0
Non-immigrantes	3,3	3,7

Source : voir le tableau 1.

immigrants, pour leur part, représentent 81,5 % des travailleurs expérimentés et seulement 72,3 % de l'ensemble des travailleurs indépendants. À Toronto, la situation est sensiblement la même; les immigrants constituent près de la moitié (49,6 %) des travailleurs autonomes et seulement 41,5 % de la main-d'œuvre expérimentée.

La surreprésentation des immigrants dans le travail autonome à Montréal et à Toronto corrobore les résultats des recherches empiriques qui montrent que plus d'immigrants que de non-immigrants se lancent dans les affaires. Il importe donc d'explorer l'influence du statut immigrant sur le travail autonome. À l'aide du modèle interactif de Waldinger et al. (1990), nous examinerons l'ensemble des facteurs positifs et négatifs qui expliquent cette situation. Nous verrons, entre autres choses, comment l'influence de facteurs tels que la méconnaissance du français et de l'anglais pousse des groupes immigrants vers le milieu des affaires plutôt que vers le marché du travail global.

Les travailleurs autonomes en fonction du statut immigrant et du sexe

Nous savons qu'en général les femmes sont sous-représentées dans la catégorie des travailleurs autonomes. Examinons de plus près cette situation dans le contexte montréalais (tableau 3). Un pourcentage plus élevé d'hommes (10,5 %) que de femmes (3,6 %) sont travailleurs indépendants. Chez les hommes comme chez les femmes, les immigrants comptent par ailleurs une proportion plus élevée de travailleurs autonomes; 5,3 % des immigrantes et 3,3 % des non-immigrantes sont dans cette catégorie. Chez les hommes également, un pourcentage plus élevé d'immigrants (15,4 %) que de non-immigrants (9,3 %) sont travailleurs indépendants. À Toronto, on remarque des phénomènes semblables; plus d'hommes (11,2 %) que de femmes (4,2 %) œuvrent dans le travail autonome et, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, une proportion plus élevée d'immigrants que de non-immigrants sont travailleurs indépendants.

Les données du recensement mettent en lumière la sous-représentation des femmes dans le travail autonome et confirment ainsi les résultats de plusieurs enquêtes sur l'entrepreneurship. D'autres études (Moallem, 1989, 1991) montrent que les femmes sont en outre très présentes dans le secteur

informel de l'économie. Divers facteurs, comme l'accès différentiel aux ressources, peuvent expliquer la place qu'occupent les entrepreneurs masculins et féminins dans le monde des affaires.

Les travailleurs autonomes en fonction de l'origine ethnique

Pour mieux situer les travailleurs autonomes dans leur contexte global, voyons la composition ethnique des populations de Montréal et de Toronto (tableau 4). Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, 63,1 % de la population est d'origine ethnique française et 6,6 % est d'origine britannique. On trouve aussi 2,7 % de Juifs, 1,7 % de «Noirs» et 0,9 % de Portugais. La distribution de la population torontoise est sensiblement différente. Seulement 1,9 % est d'origine française et plus de 28 % est d'origine britannique. On dénombre aussi plus d'Italiens (8,7 %) et plus d'«Asiatiques» (10,1 %) à Toronto qu'à Montréal (5,4 % et 3,5 %).

Les groupes ethniques ne se répartissent pas également au sein de la catégorie des travailleurs autonomes (tableau 5). À Montréal, la proportion de travailleurs autonomes s'établit à 7,4 % pour l'ensemble mais à 4 % et à 3 % respectivement pour les groupes ethniques portugais et «noir». Même situation à Toronto, où seulement 3 % des Portugais et 3 % des «Noirs» sont travailleurs autonomes. De même, on note dans les deux villes une surreprésentation de certains groupes dans le travail autonome, soit les Juifs (22 % à Montréal et à Toronto) et les Asiatiques de l'ouest et du sud (22 % à Montréal et 23 % à Toronto). Enfin, dans les deux métropoles, une proportion similaire de Grecs, soit 15 % à Montréal et 13 % à Toronto, appartient à la catégorie des travailleurs indépendants.

Ces données montrent donc que certains groupes ethniques sont plus «entreprenants» que d'autres, confirmant les résultats obtenus dans d'autres études sur le travail autonome. Par exemple, des analyses montrent que peu d'Américains «noirs» sont représentés dans le travail autonome parce qu'ils n'ont pas accès aux ressources nécessaires pour mettre sur pied et faire fonctionner une entreprise. D'autres recherches montrent que certains groupes, notamment les «Asiatiques», sont plus «entreprenants» que d'autres grâce à leur accès aux ressources collectives. Notre étude comparera divers groupes ethniques au sein de villes différentes. Une telle analyse permettra d'examiner plus en profondeur l'effet d'un ensemble de facteurs tels

TABLEAU 4 — Distribution de la population selon l'origine ethnique, RMR de Toronto et RMR de Montréal, 1986 (estimations)

Origine ethnique	Toronto		Montréal	
	Fréquence	%	Fréquence	%
Britanniques	19 334	28,4	3 827	6,6
Français	1 322	1,9	36 446	63,1
Danois	635	0,9	66	0,1
Allemands	1 426	2,1	350	0,6
Scandinaves	191	0,3	29	0,1
Hongrois	443	0,7	167	0,3
Polonais	1 036	1,5	315	0,5
Ukrainiens	913	1,3	216	0,4
Croates	768	1,1	97	0,2
Grecs	1 256	1,8	935	1,6
Italiens	5 910	8,7	3 145	5,4
Portugais	1 933	2,8	526	0,9
Juifs	2 197	3,2	1 574	2,7
Autres Européens	1 964	2,9	752	1,3
Asiatiques (ouest, sud)	2 716	4,0	1 067	1,8
Asiatiques (est), Chinois	4 115	6,1	985	1,7
Autochtones	121	0,2	170	0,3
Noirs	2 335	3,4	995	1,7
Autres origines uniques	398	0,6	282	0,5
Autres origines multiples	18 979	27,9	5 813	10,1
TOTAL	67 992	100,0	57 757	100,0

Source : Recensement du Canada, 1986, fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers (échantillon 2 %).

que l'antagonisme ethnique, la présence temporaire dans la société d'accueil, les «opportunités» économiques, les réseaux, le capital économique et le capital culturel, la communauté et l'expérience en entrepreneurship, l'exploitation des ressources ethniques comme les traits et comportements individualistes, la discrimination et les barrières sur le marché du travail; elle permettra aussi de rendre compte des ressemblances et des différences observées. Le modèle théorique proposé, qui met l'accent sur les facteurs économiques et culturels, permettra de cerner l'influence de l'ethnicité sur l'entrepreneurship.

TABLEAU 5 — Pourcentage de travailleurs autonomes selon certaines origines ethniques ^a, RMR de Montréal et RMR de Toronto, 1986 (estimations)

Origine ethnique	Montréal	Toronto
Britanniques	6	7
Français	7	6
Grecs	15	13
Italiens	9	9
Portugais	4 ^b	3 ^b
Allemands	9 ^b	11
Juifs	22	22
Asiatiques (ouest, sud)	22	23
Asiatiques (est), Chinois	15 ^b	24
Noirs	3 ^b	3 ^b
Proportion totale	7,4	8,0

Source : Recensement du Canada, 1986, fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers (échantillon 2 %).

a. Pour les origines uniques seulement, exception faite de la proportion totale, qui comprend les origines uniques et multiples.

b. Estimations imprécises (en raison de la sous-représentation statistique).

Examinons maintenant la répartition des travailleurs indépendants selon les catégories industrielles.

Les travailleurs autonomes en fonction des catégories industrielles et du statut immigrant

Les études américaines et britanniques ont révélé que les travailleurs autonomes immigrants vont majoritairement dans les secteurs des services et du commerce de détail. Comparons la répartition des travailleurs indépendants par catégorie industrielle en fonction du statut immigrant et de l'origine ethnique (tableau 6). Les catégories industrielles ¹³ où l'on trouve le plus grand nombre de travailleurs autonomes sont le commerce de détail (19 %), les services aux entreprises (16 %), le secteur manufacturier (10 %) et la construction (10 %). À

¹³ La catégorie industrielle décrit la nature générale de l'activité du recensé, déterminée par le genre d'entreprise, d'industrie ou de service. La catégorie industrielle «autres» regroupe l'agriculture et les autres industries primaires, le secteur communications et autres services publics, les services gouvernementaux, les soins de santé, les services sociaux, et les services d'enseignement. Quant à la catégorie industrielle «autres services», elle se compose des divertissements et loisirs, des services personnels et domestiques, des associations, des services de location, des services de photographie, des services relatifs aux bâtiments et aux habitations, et des services de voyages.

TABLEAU 6 — Distribution en pourcentage des travailleurs autonomes selon la catégorie industrielle et pourcentage d'immigrants et de non-immigrants par catégorie, RMR de Montréal, 1986 (estimations)

Catégorie industrielle	Distribution des travailleurs par catégorie (%)	Pourcentage d'immigrants	Pourcentage de non-immigrants
Secteur manufacturier	10	39	61
Construction	10	28	72
Transport et entreposage	5 ^a	22	78
Commerce de gros	6	34	66
Commerce de détail	19	30	70
Intermédiaires, finance et assurances ^a	4	25	75
Services aux entreprises	16	18	82
Services de soins de santé et services sociaux	7	23	77
Hébergement et restauration	6	51	49
Autres services	13	25	75
Autres ^a	3	18	81
Total, travailleurs autonomes	100	27,7	72,3
Main-d'œuvre expérimentée	—	18,5	81,5

Source : Recensement du Canada, 1986, fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers (échantillon 2 %).

a. Estimations imprécises (en raison de la sous-représentation statistique).

Montréal, ces quatre catégories regroupent plus de 55 % des travailleurs indépendants. Les immigrants constituent respectivement 30 %, 18 %, 39 % et 28 % des travailleurs autonomes de ces grands secteurs. Services aux entreprises mis à part, ces proportions sont plus élevées que la représentation des immigrants dans l'ensemble de la main-d'œuvre expérimentée, qui est de 18,5 %. La faible proportion des immigrants dans la catégorie des services aux entreprises devra être approfondie. On sait par ailleurs qu'à Montréal, plusieurs immigrants chinois qui sont travailleurs autonomes se retrouvent dans ce secteur industriel (Brenner et Toulouse, 1989).

Bien que le secteur de l'hébergement et de la restauration ne regroupe que 6 % de l'ensemble des travailleurs autonomes à Montréal, il est à noter que plus de la moitié (51 %) des travailleurs indépendants de ce secteur est composée d'immigrants.

À Toronto (tableau 7), ce sont les mêmes catégories industrielles, mais dans un ordre différent, qui regroupent le plus grand nombre de travailleurs autonomes. Les industries des

TABLEAU 7 — Distribution en pourcentage des travailleurs autonomes selon la catégorie industrielle et pourcentage d'immigrants et de non-immigrants par catégorie, RMR de Toronto, 1986 (estimations)

Catégorie industrielle	Distribution des travailleurs par catégorie (%)	Pourcentage d'immigrants	Pourcentage de non-immigrants
Secteur manufacturier	9	57	43
Construction	13	55	45
Transport et entreposage	3 ^a	43	56
Commerce de gros	6	48	51
Commerce de détail	17	64	36
Intermédiaires, finance et assurances ^a	4	40	60
Services aux entreprises	19	35	65
Services de soins de santé et services sociaux	6	40	60
Hébergement et restauration	5	76	24
Autres services	15	47	53
Autres ^a	4	33	67
Total, travailleurs autonomes	100	49,6	50,4
Main-d'œuvre expérimentée		41,5	58,5

Source : Recensement du Canada, 1986, fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers (échantillon 2 %).

a. Estimations imprécises (en raison de la sous-représentation statistique).

services (19 %) viennent au premier rang, suivies du commerce de détail (17 %), de la construction (13 %) et du secteur manufacturier (9 %). Les immigrants constituent respectivement 35 %, 64 %, 55 % et 57 % des travailleurs autonomes de ces grands secteurs. Services aux entreprises mis à part, ces proportions sont plus élevées que la représentation des immigrants dans l'ensemble de la main-d'œuvre expérimentée, qui est de 41,5 %. Dans le secteur torontois de l'hébergement et de la restauration, les immigrants constituent 76 % des travailleurs, ce qui est encore plus spectaculaire qu'à Montréal. Ainsi, certaines catégories industrielles attirent les immigrants, indépendamment des régions, fait que nous devons explorer. Voyons maintenant la répartition selon le sexe.

Les travailleurs autonomes en fonction des catégories industrielles, du statut immigrant et du sexe

Bien que les femmes soient relativement peu nombreuses comme travailleuses indépendantes, leur distribution dans les

TABLEAU 8 — Distribution en pourcentage des travailleurs autonomes dans les plus grands secteurs industriels et dans l'ensemble des autres secteurs, selon le statut immigré et le sexe, RMR de Montréal, 1986 (estimations)

Catégorie	Femmes			Hommes		
	Immigr.	Non immigr.	Total	Immigr.	Non immigr.	Total
Commerce de détail	23 ^a	20	20	20	19	19
Services aux entreprises	11 ^a	18	16	10	18	16
Construction	2 ^a	2 ^a	2 ^a	12	12	12
Secteur manufacturier	20 ^a	7 ^a	10	13	9	10
Autres secteurs	44	54	51	45	42	43
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement du Canada, 1986, fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers (échantillon 2 %).

a. Estimations imprécises (en raison de la sous-représentation statistique).

TABLEAU 9 — Distribution en pourcentage des travailleurs autonomes dans les plus grands secteurs industriels et dans l'ensemble des autres secteurs, selon le statut immigré et le sexe, RMR de Toronto, 1986 (estimations)

Catégorie	Femmes			Hommes		
	Immigr.	Non immigr.	Total	Immigr.	Non immigr.	Total
Commerce de détail	25 ^a	15	20	21	11	16
Services aux entreprises	15 ^a	24	20	12	24	18
Construction	3 ^a	7 ^a	3 ^a	18	15	17
Secteur manufacturier	8 ^a	7 ^a	8	10	7	9
Autres secteurs	49	47	49	39	43	40
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement du Canada, 1986, fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers (échantillon 2 %).

a. Estimations imprécises (en raison de la sous-représentation statistique).

quatre secteurs industriels retenus est assez semblable à celle des hommes, et ce dans les deux villes. Cet équilibre entre les sexes n'existe cependant pas dans le secteur de la construction, où la présence des femmes est beaucoup plus faible que celle des hommes, spécialement à Toronto : les proportions sont de 2 % et 3 % pour les femmes et de 12 % et 17 % pour les hommes, à Montréal et à Toronto respectivement (tableaux 8 et 9).

Les différences liées au statut immigrant ressortent avec plus de netteté. À Montréal, ces différences touchent surtout les services aux entreprises (chez les hommes et chez les femmes) ainsi que le secteur manufacturier et les «autres secteurs», où elles sont franchement plus marquées chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, 20 % des immigrantes et seulement 7 % des non-immigrantes se retrouvent dans le secteur manufacturier. À Toronto, les différences les plus importantes entre immigrants et non-immigrants se manifestent dans le commerce de détail (25 % des immigrantes contre 15 % des non-immigrantes) et dans les services aux entreprises (24 % contre 15 %). Les écarts sont du même ordre chez les hommes que chez les femmes.

Les travailleurs autonomes en fonction des catégories industrielles et de l'origine ethnique

Le tableau 10 fait apparaître des différences importantes en ce qui a trait à la distribution des travailleurs autonomes des groupes ethniques retenus dans les catégories industrielles.

Les travailleurs autonomes d'origine italienne sont présents surtout dans le commerce de détail (25 % d'entre eux) et dans la construction (22 %). Les Juifs travaillent principalement dans le secteur manufacturier (21 %), la vente au détail (21 %) et les services aux entreprises (21 %). Quant à la distribution des Français, elle est semblable à celle de la population totale, c'est-à-dire qu'une proportion élevée se retrouve dans le commerce de détail (20 %), les services aux entreprises (16 %) et la construction (11 %).

À Toronto (tableau 11) les groupes ethniques ne se répartissent pas de la même manière qu'à Montréal. Une plus grande proportion de Britanniques (22 %) et de Juifs (27 %) sont actifs dans le secteur des services aux entreprises. Les Italiens, pour leur part, se trouvent surtout dans la construction (31 %) et dans le commerce de détail (25 %).

TABLEAU 10 — Distribution en pourcentage des travailleurs autonomes selon les catégories industrielles pour la population totale et quelques origines ethniques ^a, RMR de Montréal, 1986 (estimations)

Catégorie industrielle	Français	Italiens	Juifs	Total
Secteur manufacturier	8	9 ^b	21	10
Construction	11	22	4 ^b	10
Transport et entreposage	6	6 ^b	4 ^b	5
Commerce de gros	5	7 ^b	12 ^b	7
Commerce de détail	20	25	21	20
Services aux entreprises	16	7 ^b	21	16
Services de soins de santé et services sociaux	9	— ^c	8 ^b	7
Hébergement et restauration	4	9	— ^c	6

Source : Recensement du Canada, 1986, fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers (échantillon 2 %).

- a. Pour les origines uniques seulement, à l'exception de la proportion totale, qui comprend les origines uniques et multiples.
 b. Estimations imprécises (en raison de la sous-représentation statistique).
 c. Ces pourcentages ont été supprimés parce qu'il y a sous-représentation statistique dans ces catégories.

TABLEAU 11 — Distribution en pourcentage des travailleurs autonomes selon les catégories industrielles pour la population totale et quelques origines ethniques ^a, RMR de Toronto, 1986 (estimations)

Catégorie industrielle	Français	Italiens	Juifs	Total
Secteur manufacturier	8	7 ^b	7	9
Construction	14	31	7 ^b	13
Transport et entreposage	5	1 ^b	2 ^b	3
Commerce de gros	7	3 ^b	7 ^b	6
Commerce de détail	12	25	14	17
Services aux entreprises	22	6 ^b	27	19
Services de soins de santé et services sociaux	6	— ^c	15 ^b	6
Hébergement et restauration	2	5	3	5

Source : Recensement du Canada, 1986, fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers (échantillon 2 %).

- a. Pour les origines uniques seulement, à l'exception de la proportion totale, qui comprend les origines uniques et multiples.
 b. Estimations imprécises (en raison de la sous-représentation statistique).
 c. Ce pourcentage a été supprimé parce qu'il y a sous-représentation statistique dans cette catégorie.

LA RECHERCHE EN COURS

Nous avons présenté les premiers éléments de notre étude en cours sur l'entrepreneursip «ethnique». Très sommaires, ces résultats rejoignent ceux qui ont été obtenus pour d'autres pays, tels les États-Unis et l'Angleterre, ce qui montre l'intérêt d'approfondir et d'élargir nos analyses. Ici comme ailleurs, les rapports sociaux de sexe, les rapports ethniques et les rapports entre les classes s'articulent de façon complexe. Tant à Montréal qu'à Toronto, les immigrants sont surreprésentés dans la catégorie des travailleurs autonomes, et les femmes y sont sous-représentées; la proportion de diverses catégories ethniques au sein du travail autonome et les secteurs d'activité privilégiés concordent avec les observations effectuées dans d'autres contextes nationaux.

Pour approfondir et élargir nos analyses sur l'entrepreneursip «ethnique», nous choisirons des entrepreneurs selon les catégories sociales retenues. À Montréal, nous sélectionnerons des entrepreneurs à partir d'une liste d'entreprises¹⁴. Nous recruterons les propriétaires d'entreprises par téléphone, à l'aide d'une grille de sélection. Afin de réaliser 420 entrevues qualitatives, nous devons contacter près de 5000 entreprises. Nous retiendrons 210 immigrants et 210 non-immigrants, de manière à examiner comment le statut immigrant influe sur l'entrepreneursip. Le choix des répondants par origine ethnique sera effectué au hasard. Parmi les origines ethniques, nous inclurons des groupes d'origines française et britannique, ce qui nous permettra de comparer l'ethnicité «dominante» aux ethnicités «dominées»: nous pourrons ainsi examiner comment la place occupée par un groupe au sein des rapports ethniques influe sur l'accès aux ressources. Pour chacun de ces groupes, nous choisirons des hommes et des femmes selon la procédure de l'échantillon aléatoire afin de saisir l'influence

¹⁴ Dans notre étude, nous excluons les catégories industrielles qui ne regroupent pas un grand nombre de petites entreprises (par exemple les organismes sans but lucratif), les secteurs d'activités où il y a peu de travailleurs autonomes (par exemple les industries de la communication), les secteurs industriels qui sont en milieu rural (par exemple les industries agricoles et minières) et les catégories d'activité professionnelle (par exemple la médecine). Il nous reste les unités économiques qui se trouvent dans les industries «non professionnelles» en milieu urbain et qui regroupent un pourcentage important de petites entreprises telles que le secteur manufacturier, la construction, le détail, les industries du transport et de l'entreposage, le commerce de gros, certains services aux entreprises, l'hébergement et la restauration et les autres industries de services.

qu'exerce la place occupée par les entrepreneurs à l'intérieur des rapports de sexe sur l'accès aux ressources, sur le choix du secteur, sur le fonctionnement de l'entreprise. Nous comparerons l'entrepreneurship «ethnique» à Montréal et à Toronto afin de mieux cerner l'influence exercée par le contexte socio-économique. Au total, 210 entrevues seront réalisées à Toronto auprès d'hommes et de femmes, d'immigrants et de non-immigrants et de divers groupes ethniques. Nous examinerons aussi la répartition des entrepreneurs dans les catégories industrielles puis nous analyserons la dynamique propre à chaque secteur.

CONCLUSION

La recherche en cours porte donc sur l'entrepreneurship parmi divers groupes ethniques établis à Montréal et à Toronto. Elle comprend cinq sous-projets correspondant aux diverses analyses comparatives que nous effectuerons : par groupe ethnique, par sexe, par statut immigrant, par secteur industriel et par contexte urbain ¹⁵.

Ces analyses permettront de cerner et de comprendre, dans une perspective comparative, l'émergence, le développement, l'orientation, la réussite, l'organisation et le fonctionnement de l'entrepreneurship «ethnique». Nous contribuerons ainsi au débat sur la croissance et les modalités de l'entrepreneurship «ethnique» dans l'économie canadienne et québécoise au sein d'un ensemble de catégories industrielles.

Nous élargirons l'étude de manière à prendre en considération le contexte socio-économique global, ainsi que l'ont fait Light et Bonacich (1988), et à approfondir les liens entre le Québec, l'Ontario et le Canada et certains pays dont sont issus les entrepreneurs. Nous pourrions examiner dans quelle mesure le système économique international influence l'insertion des groupes immigrants dans le milieu des affaires. Nous tiendrons compte, notamment, du processus migratoire des entrepreneurs et de la place qu'occupe le pays des immigrants dans le système économique international. Nous déboucherons alors

¹⁵ D'autres études sont en cours : Nathalie Lepage, *L'Entrepreneurship ethnique : aspects culturels et économiques : le cas de la restauration iranienne à Montréal* (mémoire de maîtrise), et Jocelyne Daviau, *Entrepreneurships minoritaires et majoritaires : une étude comparative des commerçants italiens et canadiens-français à Montréal* (thèse de doctorat).

sur une analyse macrosociologique de la place de l'entrepreneuriat et de l'entreprise «ethniques» dans l'économie canadienne ainsi que des mécanismes d'inclusion et d'exclusion qui entraînent l'émergence de la stratification ethnique au Québec et en Ontario.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALDRICH, Howard, et Roger WALDINGER, 1990. «Ethnicity and Entrepreneurship». *Annual Review of Sociology*, 16 : 111-135.
- ALDRICH, Howard, et al., 1981. «Business Development and Self-Segregation: Asian Enterprise in Three British Cities». Dans C. PEACH, V. ROBINSON, et S. SMITH, éd. *Ethnic Segregation in Cities*. Athens, University of Georgia Press.
- ARIS, S., 1970. *The Jews in Business*. Londres, Jonathan Cape.
- AUSTER, Ellen, et Howard ALDRICH, 1984. «Small Business Vulnerability, Ethnic Enclaves and Ethnic Enterprise». Dans R. WARD et R. JENKINS, éd. *Ethnic Communities in Business: Strategies for Economic Survival*. Cambridge, Cambridge University Press : 39-56.
- BOISJOLY, Joanne, 1989. *Segmentation économique, segmentation du marché du travail et profils de détermination du revenu d'emploi individuel*. Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat (sociologie), 281 p.
- BOISSEVAIN, Jeremy, et al., 1990. «Ethnic Entrepreneurs and Ethnic Strategies». Dans R. WALDINGER et al., éd. *Ethnic Entrepreneurs: Immigrant Business in Industrial Societies*. Newbury Park (Ca.), Sage Publications, «Sage Series on Race and Ethnic Relations», vol.1 : 131-156.
- BONACICH, Edna, 1973. «A Theory of Middleman Minorities». *American Sociological Review*, 38 : 583-594.
- BONACICH, Edna, 1977. «The Past, Present and Future of Split Labor Market Theory». *Research in Race and Ethnic Relations*, 1 : 17-64.
- BONACICH, Edna, 1980. «Class Approaches to Ethnicity and Race». *Insurgent Sociologist*, 10, 2 : 9-23.
- BONACICH, Edna, 1987. «"Making It" in America: A Social Evaluation of the Ethics of Immigrant Entrepreneurship». *Sociological Perspectives*, 30, 4 : 446-466.
- BONACICH, Edna, et John MODELL, 1980. *The Economic Basis of Ethnic Solidarity: Small Business in the Japanese American Community*. Berkeley, University of California Press.
- BONACICH, Edna, Ivan LIGHT et Charles Choy WONG, 1977. «Koreans in Business». *Society*, 14, 54-59.
- BRENNER, Gabrielle, et Jean-Marie TOULOUSE, 1989. *Business Creation Among the Chinese Immigrants in Montréal*. Communication présentée au 6e colloque annuel du International Council for Small Business-Canada, Windsor, Ontario, 3-4 novembre.

- Université de Montréal, École des hautes études commerciales, 13 p.
- COBAS, José, 1986. «Paths to Self-Employment Among Immigrants: An Analysis of Four Interpretations». *Sociological Perspectives*, 29, 1 : 101-120.
- COBAS, José, 1987. «Ethnic Enclaves and Middleman Minorities: Alternative Strategies of Immigrant Adaptation?». *Sociological Perspectives*, 30, 2 : 143-161.
- GIDDENS, Anthony, 1973. *The Class Structure of the Advanced Societies*. Londres, Hutchison, 336 p.
- HIGGS, 1977. *Competition and Coercion*. Cambridge, Cambridge University Press.
- KALLEBERG, A. L., et A. B. SORENSEN, 1979. «The Sociology of Labor Markets», *Annual Review of Sociology*, 5 : 351-379.
- KALLEN, Evelyn et Merrijoy KELNER, 1983. *Ethnicity, Opportunity, and Successful Entrepreneurship in Canada*. Toronto, Institute for Behavioral Research, York University, 93 p.
- KIM, Kwang Chung, et Won Moo HURH, 1985. «Ethnic Resources: Utilization of Korean Immigrant Entrepreneurs in the Chicago Minority Area». *International Migration Review*, 19, 1 : 82-111.
- LI, Peter, 1987. «The Economic Cost of Racism to Chinese Canadians». *Canadian Ethnic Studies*, 19, 3 : 102-113.
- LIGHT, Ivan, 1972. *Ethnic Enterprise in America*. Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 229 p.
- LIGHT, Ivan, 1979. «Disadvantaged Minorities in Self-Employment». *International Journal of Comparative Sociology*, 20 : 31-45.
- LIGHT, Ivan, 1980. «Asian Enterprise in America: Chinese, Japanese and Koreans in Small Business». Dans S. CUMMINGS et P. T. WASHINGTON, éd. *Self-Help in Urban America: Patterns of Minority Business Enterprise*. New York, Kennikat Press : 33-57.
- LIGHT, Ivan, 1984. «Immigrant and Ethnic Enterprise in North America». *Ethnic and Racial Studies*, 7, 2 : 195-216.
- LIGHT, Yvan, et Edna BONACICH, 1988. *Immigrant Entrepreneurs: Koreans in Los Angeles 1965-1982*. Berkeley, University of California Press, 495 p.
- MANWARING, Tony, 1984. «The Extended Internal Labour Market». *Cambridge Journal of Economics*, 8, 2 : 161-187.
- MARGER, Martin, et Constance HOFFMAN, 1989. *Ethnic Enterprise in Ontario: An Analysis of Immigrant Participation in the Small Business Sector*. Communication présentée devant la Canadian Sociology and Anthropology Association, Québec, 5 juin, 31 p.
- MCCI (Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration), 1993. *Guide des procédures de sélection*. Québec, Service de la recherche.
- MEYER, Kurt, 1947. «Small Business as a Social Institution». *Social Research*, 14 : 332-342.
- MILLS, C. W., 1966. «The Middle Classes in Middle-Sized Cities». Dans R. BENDIX et S. LIPSET, éd. *Class, Status and Power*. New York, Free Press, 2e édition.

- MOALLEM, Minoo, 1989. *Pluralité des rapports sociaux: similitudes et différences : les cas des Iraniens à Montréal*. Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat (sociologie), 437 p.
- MOALLEM, Minoo, 1991. «Ethnic Entrepreneurship and Gender Relations Among Iranians in Montreal, Quebec, Canada». Dans A. FATHI, éd. *Iranian Refugees and Exiles Since Khomeini*. Costa Mesa, Mazda Publishers : 180-202.
- MODELL, Suzanne, 1985. «A Comparative Perspective on the Ethnic Enclave: Blacks, Italians and Jews in New York City». *International Migration Review*, 19, 1 : 64-81.
- MULTICULTURALISME CANADA, 1989. *Ethnocultural Entrepreneurship: An Overview and Annotated Bibliography*. 52 p.
- PIORE, Michael, 1979. *Birds of Passage: Migrant Labor and Industrial Societies*. Cambridge, Cambridge University Press.
- PORTES, Alejandro, 1987. «The Social Origins of the Cuban Enclave Economy of Miami». *Sociological Perspectives*, 30, 4 : 340-372.
- PORTES, Alejandro, et Robert BACH, 1985. *Latin Journey: Cuban and Mexican Immigrants in the United States*. Berkeley, University of California Press, 387 p.
- RECENSEMENT DU CANADA, 1986. *Tendances au niveau de la profession*. Statistique Canada, no 93-151 au catalogue.
- REITZ, Jeffrey, 1980. *The Survival of Ethnic Groups*. Toronto, McGraw-Hill, 292 p.
- SILVESTRE, Jean-Jacques, 1978. *Les Inégalités de salaires. Marché du travail et croissance économique*. Paris, Presses universitaires de France, 306 p.
- TOULOUSE, Jean-Marie, et Gabrielle BRENNER, 1988. *Immigrant Entrepreneurs: In Search of a Theoretical Model*. Traduction de J. Rice-Lesage. Chaire Maclean-Hunter en Entrepreneurship, Research Report 88-05-01A, 25 p.
- WALDINGER, Roger, 1986. «Immigrant Enterprise: A Critique and Reformulation». *Theory and Society*, 15 : 249-285.
- WALDINGER, Roger, Howard ALDRICH et Robin WARD, 1990. «Opportunities, Group Characteristics and Strategies». Dans R. WALDINGER et al., éd. *Ethnic Entrepreneurs: Immigrant Business in Industrial Societies*. Newbury Park (Ca.), «Sage Series on Race and Ethnic Relations», vol. 1 : 13-38.
- WILSON, Kenneth, et Alejandro PORTES, 1980. «Immigrant Enclaves: An Analysis of the Labor Market Experiences of Cubans in Miami». *American Journal of Sociology*, 86 : 295-319.
- WONG, Lloyd, et Nancy NETTING, 1992. «Business Immigration to Canada: Social Impact and Racism». Dans V. SATZEWICH, éd. *Deconstructing a Nation: Immigration, Multiculturalism and Racism in '90s Canada*. Halifax, Fernwood Publishing : 93-121.

RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN

JUTEAU Danielle, DAVIAU-GUAY Jocelyne et MOALLEM Minoo — L'ENTREPRENEURSHIP ETHNIQUE À MONTRÉAL : PREMIÈRE ESQUISSE

Cette note de recherche présente une première esquisse de l'étude que nous menons sur l'entrepreneursip ethnique. Elle expose d'abord notre cadre théorique et présente ensuite quelques résultats préliminaires. Nous examinons, dans cette recherche, divers groupes ethniques, tant majoritaires que minoritaires. Pour chacun d'entre eux, nous analyserons l'impact qu'exercent le statut d'immigrant, l'appartenance de sexe, le secteur industriel et le contexte urbain sur l'activité entrepreneuriale. Nous serons ainsi en mesure de mieux cerner et de comprendre, dans une perspective comparative, diverses facettes qui caractérisent ce phénomène.

JUTEAU Danielle, DAVIAU-GUAY Jocelyne, and MOALLEM Minoo — ETHNIC ENTREPRENEURSHIP IN MONTREAL: SOME PRELIMINARY RESULTS

This research note presents a first sketch of a study we are undertaking on ethnic entrepreneurship. It details first of all our theoretical framework and then presents some preliminary results. For this research, we are studying various ethnic groups, those in the majority as well as the minority. For each of them, we will analyze the impact that immigration status, sex, the industrial sector and urban context play on entrepreneurial activity. We thus hope to be better able to define and understand, in a comparative perspective, various facets which characterize this phenomenon.

JUTEAU Danielle, DAVIAU-GUAY Jocelyne y MOALLEM Minoo — EMPRESAS ÉTNICAS EN MONTREAL: RESULTADOS PRELIMINARES

Esta nota de investigación hace una primera presentación del estudio que estamos realizando sobre las empresas étnicas. En ella exponemos primero nuestro marco teórico, y presentamos luego algunos resultados preliminares. En este estudio, examinamos distintos grupos étnicos, tanto mayoritarios como minoritarios. Para cada uno de ellos, analizaremos el impacto que tienen sobre la actividad empresarial el estatuto de inmigrante, el sexo, el sector industrial y el contexto urbano. Así, esperamos poder definir y comprender, en una perspectiva comparativa, distintas facetas que caracterizan este fenómeno.